

13 novembre 2023

31<sup>ème</sup> Congrès  
ACCDOM



# La seule banque publique de développement exclusivement dédiée au monde public local

---



**Les collectivités sont les  
uniques actionnaires**



Communes  
Groupements  
Départements  
Régions



**Les collectivités actionnaires  
sont les uniques bénéficiaires**



L'Agence France Locale lève des fonds auprès des investisseurs français et internationaux qu'elle redistribue sous forme de prêts bancaires simples (prêts moyen / long terme à taux fixe ou taux variable, lignes de trésorerie)



**Les collectivités actionnaires  
sont les uniques garants**



Les collectivités membres de l'Agence France Locale sont collectivement garantes des engagements de l'AFL, dans la limite de leur encours de crédit auprès de l'AFL. Cette garantie permet d'optimiser et de sécuriser le processus de refinancement.

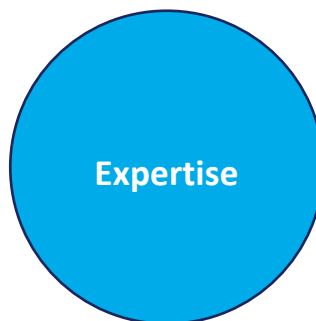
# Des valeurs fortes

---

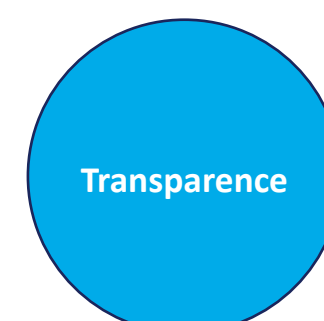
De la plus petite commune à la grande région, en zone rurale ou urbaine, en métropole ou en outre-mer, toutes les collectivités concernées et mutualisent leur accès à la ressource financière pour en optimiser le coût.



Un effectif allégé (35 personnes) pour assurer une grande réactivité et une expertise pointue sur les finances locales et les collectivités, uniques clients.



En tant qu'actionnaire, les collectivités impulsent les orientations stratégiques du Groupe. Toute collectivité a aussi accès à sa notation financière, la méthode de calcul de l'apport en capital...



# Huit bonnes raisons d'adhérer à l'AFL

---

## Proximité

Optez pour une banque réservée exclusivement à **toutes les collectivités**.

## Durabilité

Financez vos **projets sociaux et environnementaux** grâce à une banque responsable et engagée

## Autonomie

Faites le choix d'une banque indépendante du secteur privé et de l'Etat, qui **renforce l'autonomie financière des collectivités**

## Diversification

Fiabilisez et multipliez vos sources de financement : des produits **sains, simples, diversifiés et sûrs**. C'est rare une banque qui place l'intérêt général avant ses taux d'intérêt.

## Actionnariat

Devenez copropriétaire de votre banque : un Conseil d'administration composé uniquement d'élus locaux car, dans une banque aussi, on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

## Compétitivité

Accédez à une offre de crédit compétitive possible grâce au modèle différenciant de votre banque et son accès à la ressource financière dans des conditions attractives.

## Agilité

Bénéficiez des avantages d'une structure agile et digitale, pas besoin d'être beaucoup pour en faire plus !

## Mutualisation

Participez à un outil de mutualisation entre collectivités, dans une logique de coopérative et de solidarité, inspirée des pays nordiques.

# Partenariat ANCT – AFL 2020-2023

---

Expertise et offres de financements de l'AFL « sur mesure » adaptées à l'ensemble des collectivités

Accompagnement des collectivités par l'AFL dans le cadre des programmes nationaux territorialisés portés par l'ANCT

Participation à la réduction des inégalités entre les territoires

Positionnement aux côtés et en complémentarité des autres opérateurs bancaires publics

## Liste de nos membres

- ✦ La Possession (La Réunion)
- ✦ Sada (Mayotte)
- ✦ CA TCO (La Réunion)
- ✦ CA du Sud (La Réunion)
- ✦ CIVIS (La Réunion)
- ✦ Le Lorrain (Martinique)
- ✦ La Plaine des Palmistes (La Réunion)
- ✦ Boueni (Mayotte)
- ✦ Anse-Bertrand (Guadeloupe)
- ✦ CC Marie Galante
- ✦ SMT Guadeloupe
- ✦ CANGT (Guadeloupe)
- ✦ Tsingoni (Mayotte)

## Périmètre de l'étude

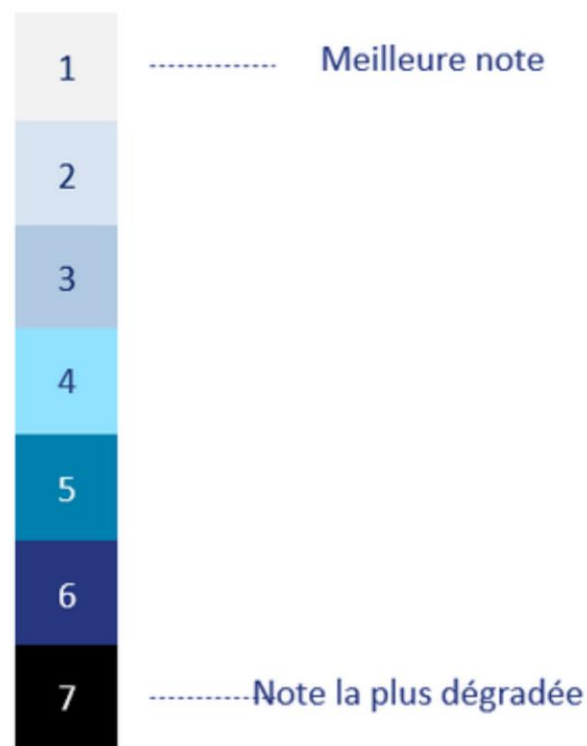
- 📍 Comptes de gestion 2022 définitifs des communes et GFP de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte
- 📍 Population étudiée : 127 communes et 23 GFP (2 communes manquantes : Chirongui et Ouangani)
- 📍 Représente 2,2 M d'habitants
- 📍 Hors communes et GFP de Polynésie Française, Saint-Pierre-et-Miquelon et de Nouvelle-Calédonie



# Qu'est-ce que le baromètre de la santé financière des collectivités ?

Une étude sur la santé financière des collectivités

## EN S'APPUYANT SUR LE MÉCANISME DE SCORING UTILISÉ PAR L'AFL



### Qu'est-ce que la note AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » entre 1 et 7. Cette note repose sur les trois critères suivants :



**La solvabilité,**  
pondérée à 55%,  
résultant du taux de couverture  
du remboursement de la dette  
par l'épargne brute (30%) et du  
taux d'épargne brute (25%).



**Le poids de l'endettement,**  
pondéré à 20%,  
résultant de la capacité de  
désendettement (10%) et du taux  
d'endettement (10%).



**Les marges de manœuvre budgétaires,**  
pondérées à 25%,  
résultant de la part des annuités de la dette dans les  
recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne  
brute avec augmentation de 10% des ressources à  
pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement  
avec réduction de 10% de la charge nette des  
investissements (10%) et du taux d'endettement après  
réduction de 10% de la charge nette des  
investissements (5%).

Les ratios financiers retenus sont calculés **en consolidant les données financières** publiées par la DGFiP sur les **budgets principaux et des budgets annexes** chaque année.





## FICHE DE NOTATION

<b>Nom :</b>	
<b>Siren :</b>	
<b>Population (hab.) :</b>	
<b>Périmètre de notation :</b>	1BP + 2BA
<b>Source :</b>	Comptes de gestion   (Définitif)
<b>Millésime :</b>	2021

### NOTATION QUANTITATIVE CONSOLIDÉE

	Valeurs	Score
<b>Solvabilité</b>		
Épargne brute / Remboursement structurel du capital*	4,24	1,00
Épargne brute / Remboursement structurel du capital**	3,11	2,52
Taux d'épargne brute*	25,41%	1,00
Taux d'épargne brute**	27,88%	1,00
<b>Endettement</b>		
Capacité de désendettement (en années)*	2,97	1,89
Capacité de désendettement (en années)**	3,13	1,94
Taux d'endettement*	75,48%	3,27
Taux d'endettement**	87,33%	3,87
<b>Marges de manoeuvre budgétaires</b>		
Annuité de dette / Recettes réelles de fonctionnement*	7,35%	1,70
Taux d'épargne brute avec +10% des ressources à pouvoir de taux*	29,73 %	1,00
Capacité de désendettement avec -10% de charge nette des investissements**	3,03	1,91
Taux d'endettement avec -10% de la charge nette des investissements**	84,43%	3,72

\* : Dernière année

\*\* : Moyenne 5 ans

1,75

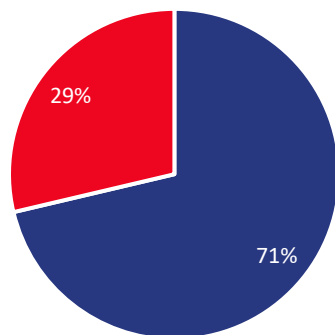
### AGREGATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En K EUR	Valeurs 2021	Valeurs 2020	Valeurs 2019	Valeurs 2018	Valeurs 2017
Recettes réelles de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles)	766	831	998	901	979
dont Ressources fiscales à pouvoir de taux	331	331	323	318	309
Dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles)	571	663	644	635	714
dont Frais financiers	10	14	19	20	17
Épargne brute	195	168	354	266	265
Remboursement structurel de la dette	46	51	92	119	93
Annuité de dette	56	65	111	139	109
Charge nette des investissements	74	172	184	419	449
Encours de dette au 31/12/n	578	793	844	936	756
Recettes d'emprunts (10)	0	0	0	300	212

Le présent document, qui a été établi sur la base de données publiques et du dispositif de notation interne de l'Agence France Localité, est communiqué à titre d'information uniquement. Il ne saurait en aucun cas engager le Groupe Agence France Localité ou lui être opposable, que ce soit dans le cadre du processus d'adhésion à ce dernier ou d'octroi de crédit par l'Agence France Localité.

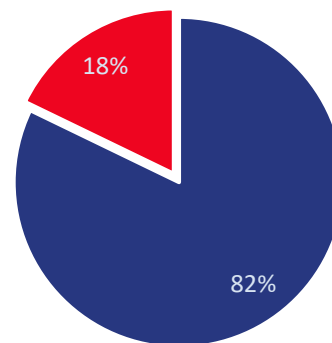
# De plus en plus de communes ultramarines éligibles à l'adhésion

Eligibilité AFL des communes OM 2020



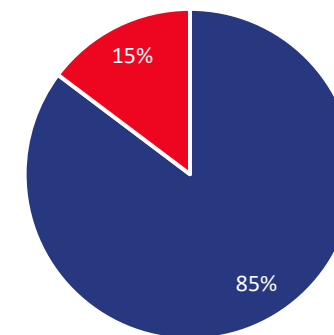
■ Communes OM éligibles ■ Communes OM inéligibles

Eligibilité AFL des communes OM 2021



■ Communes OM éligibles ■ Communes OM inéligibles

Eligibilité AFL des communes OM

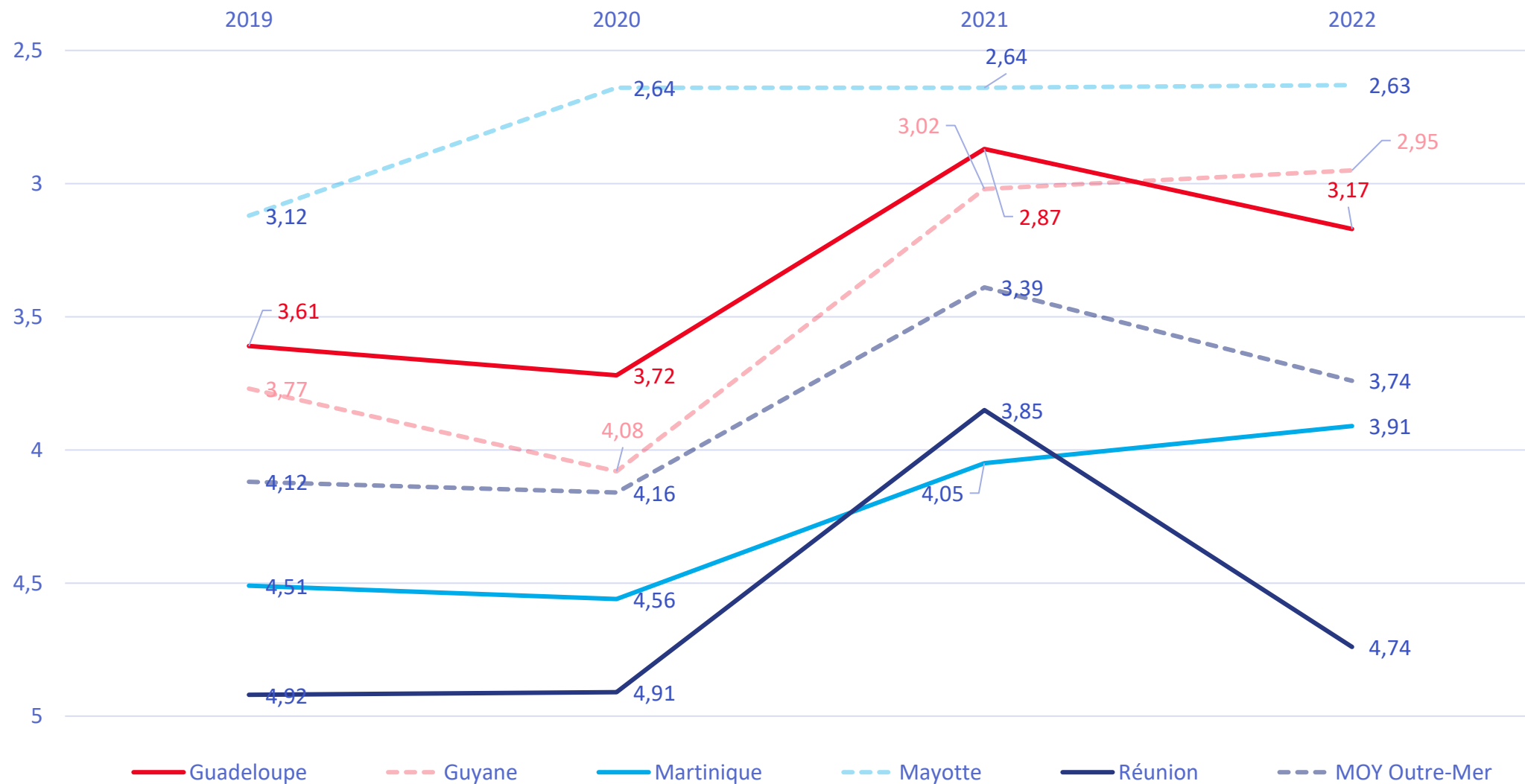


■ Communes OM éligibles ■ Communes OM inéligibles

- En 2020, 29% des communes ultramarines sont inéligibles, versus 5,8% pour les communes France entière.
- En 2021, deux fois moins de communes OM sont inéligibles
- En 2022, le taux d'éligibilité des communes d'Outre-Mer est légèrement plus élevé.
- En 2022, l'ensemble des GFP d'Outre-Mer respectent les critères d'adhésion.

*Critères d'éligibilité analysés : note financière et ratios décret.*

# Notes financières communes Outre-Mer

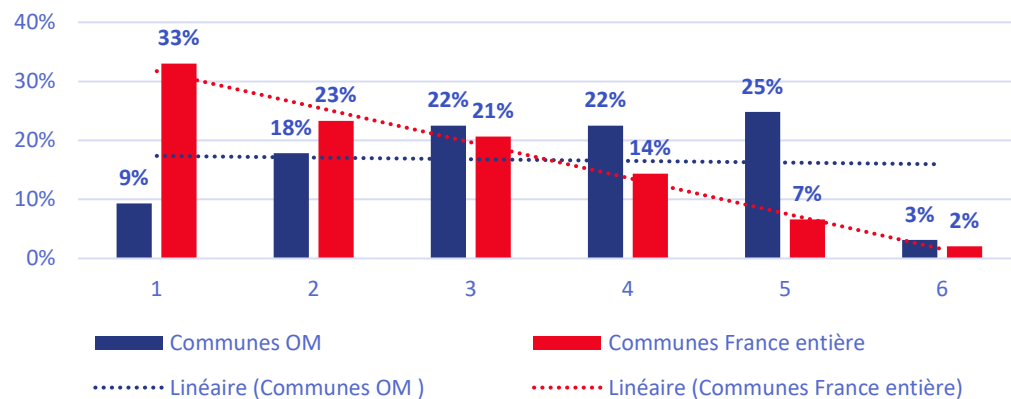


# Focus notes financières communes PVD Outre-Mer

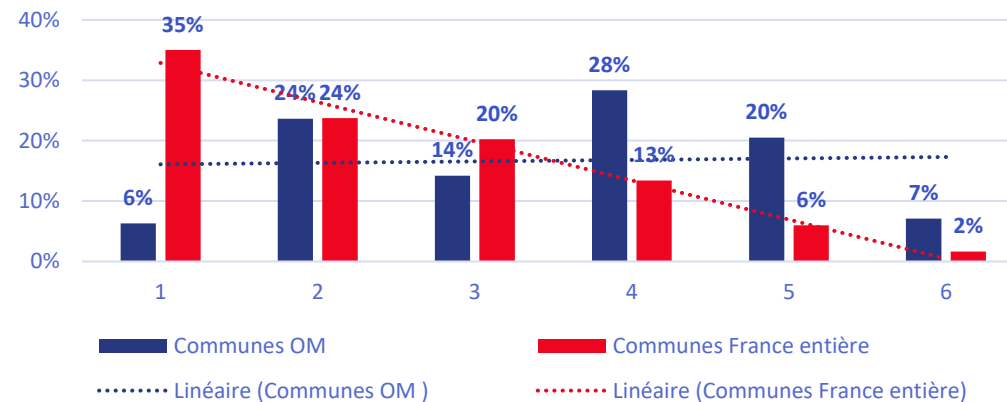


# Une répartition des notes moins favorable pour les communes d'Outre-Mer

Distribution des notes financières des communes OM vs France entière 2021



Distribution des notes financières des communes OM vs France entière 2022

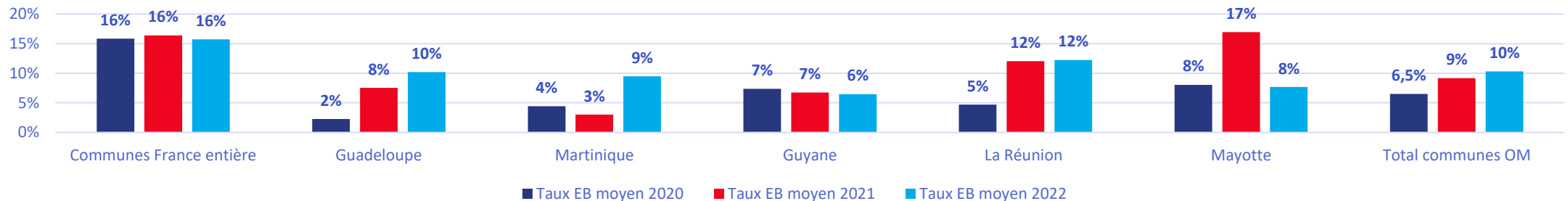


- Après une légère dégradation en 2020 (un basculement de notes < 5 vers des notes > 5 pour les communes OM), la notation des communes OM est en **amélioration en 2021, ce qui se confirme en 2022**.
- On remarque toutefois **toujours des fragilités en Outre-Mer** : en 2021 et 2022, 28% des notes sont toujours supérieures à 5 (42% en 2020)
- Malgré cette tendance globale au redressement budgétaire, on note **des évolutions à la marge** de la répartition des notes en Outre-Mer en 2022 :
  - Une hausse des notes moyennes (entre 4 et 5)
  - Une hausse de notes favorables (entre 2 et 3)
  - Une hausse des notes particulièrement dégradées (supérieures à 6)

# Une épargne fragile pour les communes ultramarines

- Un **taux d'épargne brute (EB) globalement en hausse pour les communes d'outre-mer en 2022** (+3,5% vs 2020), tandis que le taux d'EB des communes France entière reste stable.
- Mais des évolutions contrastées :
  - La Guadeloupe et la Martinique affichent des niveaux d'épargne en hausse, **tandis que les communes de Mayotte voient leur épargne chuter** (mais risque d'« anomalie » en 2021).
  - La Guyane et La Réunion conservent un niveau d'épargne proche de l'exercice précédent.

Taux d'EB des communes par département OM 2020-2022



- Une **proportion notable mais fortement décroissante de communes ultramarines ne dégage pas d'épargne brute** : 26% en 2020 vs 9% en 2022

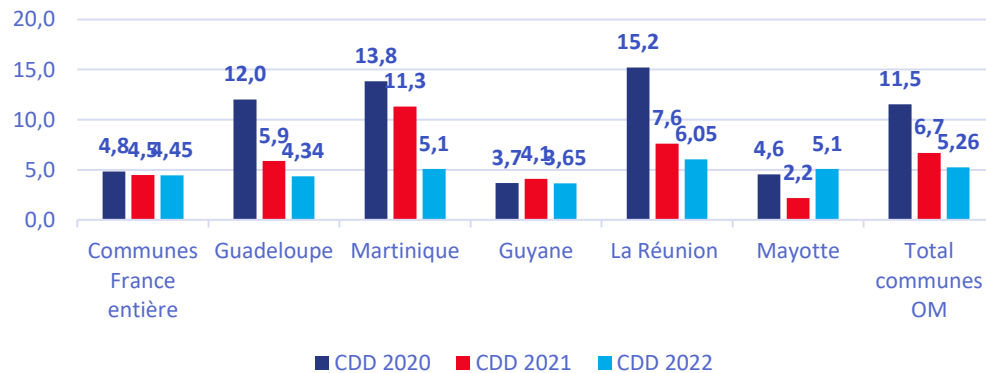
	% Cnes EB<0 2020	% Cnes EB<0 2021	% Cnes EB<0 2022
Guadeloupe	31%	9%	0%
Martinique	26%	21%	6%
Guyane	23%	23%	23%
La Réunion	25%	13%	8%
Mayotte	24%	18%	13%
Total OM	26%	16%	9%

# Des écarts notables dans les ratios de solvabilité pluriannuelle et d'endettement

## 📍 CDD : De grandes disparités selon le territoire

- 📍 La CDD moyenne des communes ultramarines est significativement plus élevée, de manière générale, que celle des communes France entière (même constat en 2020 et 2021)
- 📍 Après une dégradation de la CDD en 2020, le millésime 2021 affiche une CDD plus favorable à 2019 dans les DROM
- 📍 Cela est dû à la fois à une baisse de l'endettement et une augmentation significative du niveau d'épargne.
- 📍 Cette tendance à l'amélioration de la CDD se poursuit en 2022

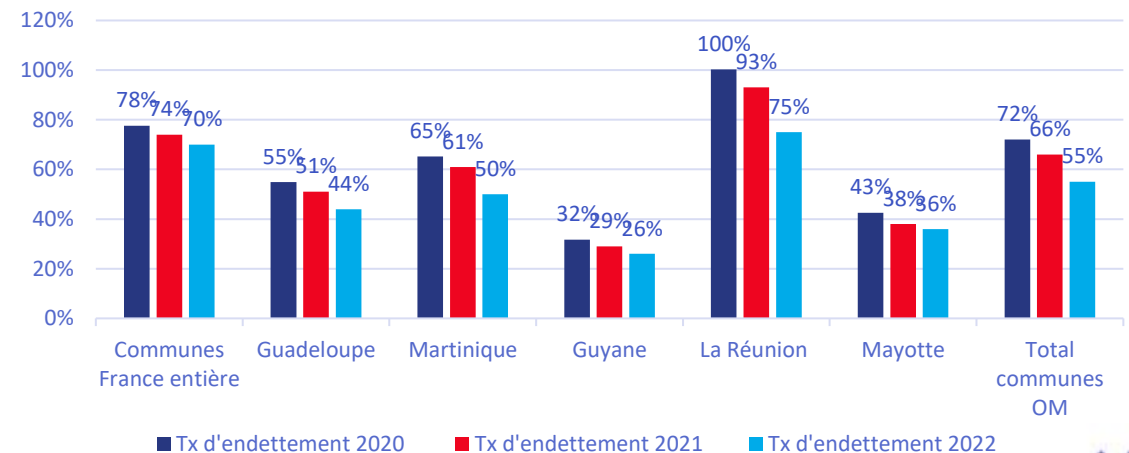
Capacité de désendettement OM 2020-2022



## 📍 Un taux d'endettement mesuré pour les communes d'OM :

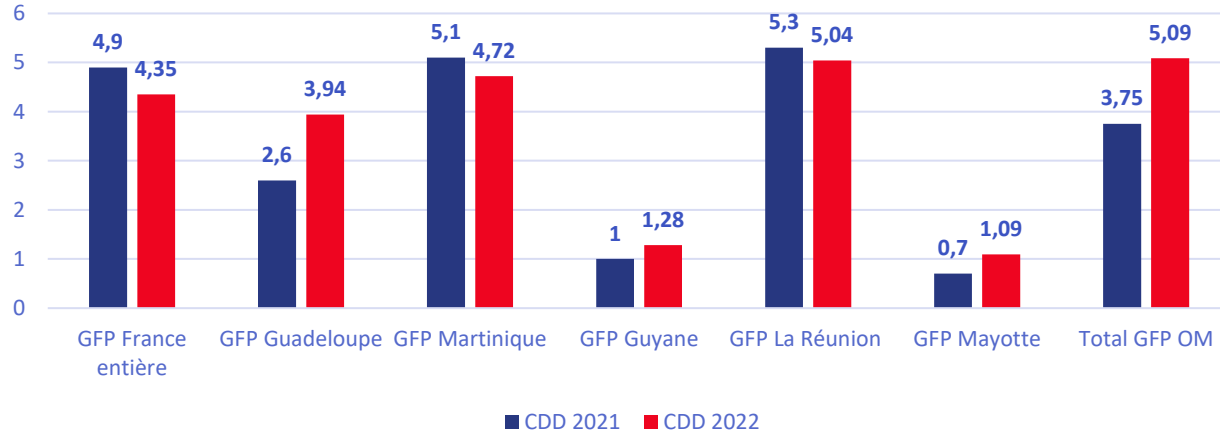
- 📍 Taux structurellement plus faible que celui des communes France entière
- 📍 La Réunion fait exception mais poursuit une trajectoire de baisse de son endette pour revenir à un niveau proche des communes de métropole.
- 📍 Sur la période 2020-2022, un taux d'endettement (et un stock de dette) en baisse sur chaque territoire :
  - 📍 Commune France entière : -8 pts de pourcentage
  - 📍 Commune Outre-mer : -17 pts de pourcentage.

Taux d'endettement des communes d'OM 2020-2022



# Une tendance à l'endettement inverse pour les GFP d'Outre-Mer

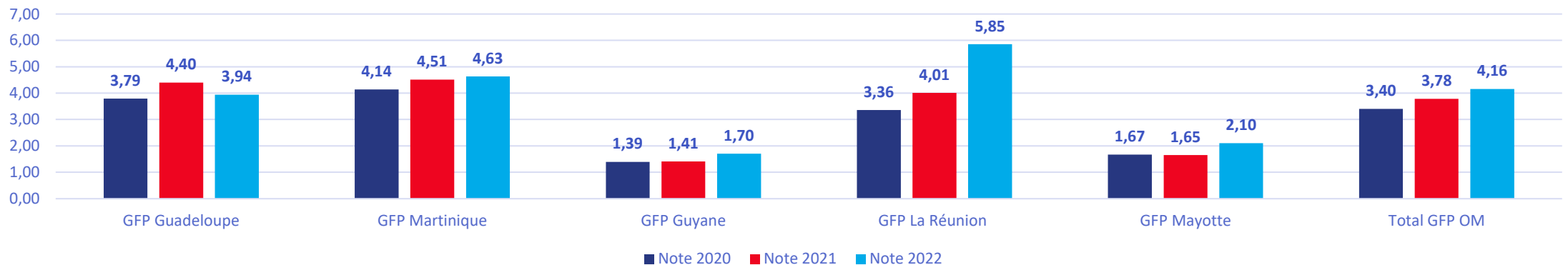
Capacité de désendettement moyenne des GFP d'OM 2021-2022 (en années)



## Un endettement des GFP en hausse dans la majorité des DOM

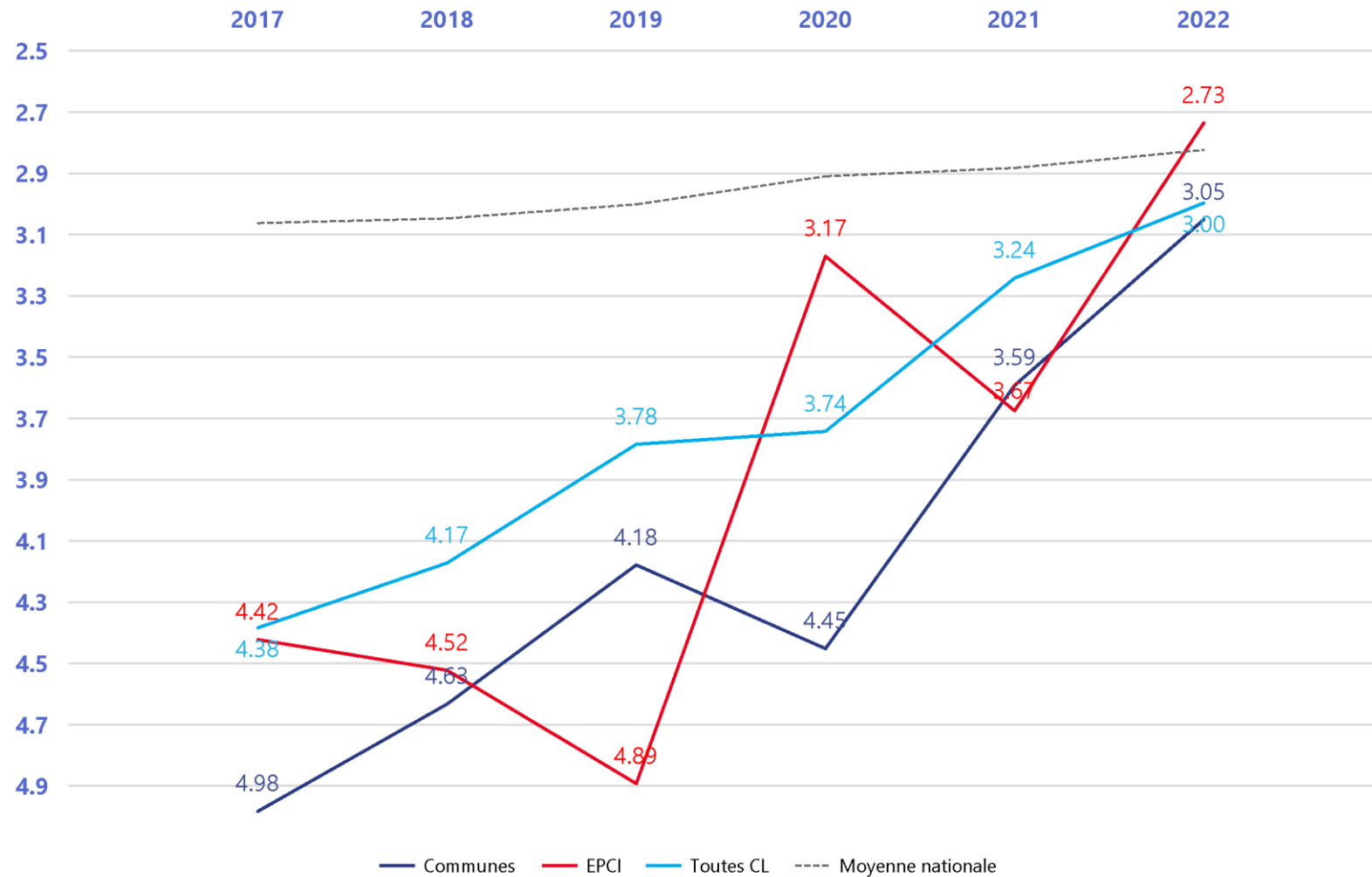
- ▾ Bien que l'endettement des GFP d'OM soit en hausse, leur niveau d'épargne permet d'assurer la soutenabilité de la dette
- ▾ Une CDD inférieure à 6 ans dans chaque DOM
- ▾ Cela se traduit par une note moyenne des GFP plus favorable que pour les communes d'OM

Note pondérée par la dette des GFP d'OM 2022





# Moyenne des notes financières des collectivités par année



3.00 /7

C'est la note financière moyenne des collectivités de Guadeloupe en 2022 (vs 2.82 pour la moyenne nationale)



3.05 /7

C'est la note financière moyenne des communes de Guadeloupe en 2022



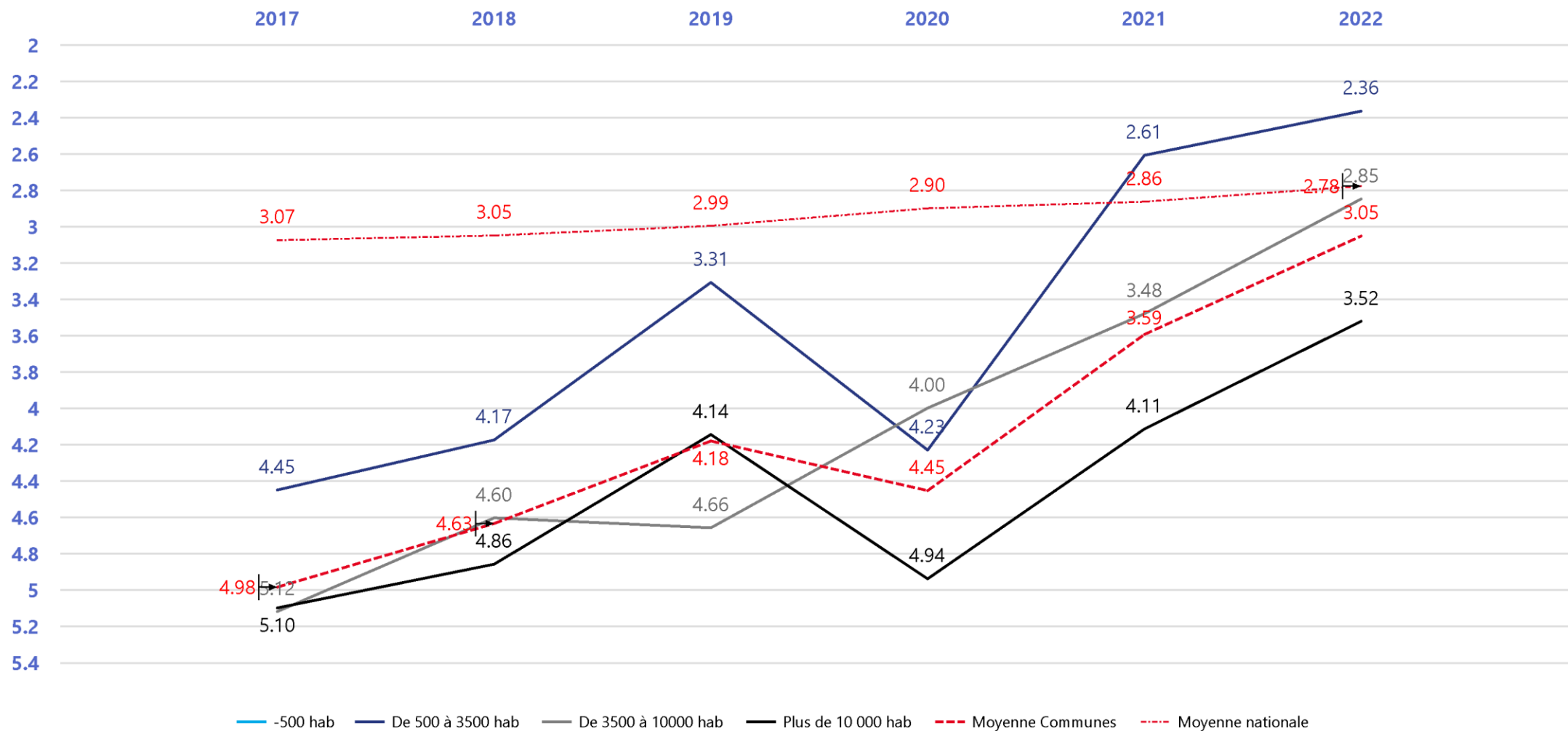
2.73 /7

C'est la note financière moyenne des intercommunalités de Guadeloupe en 2022

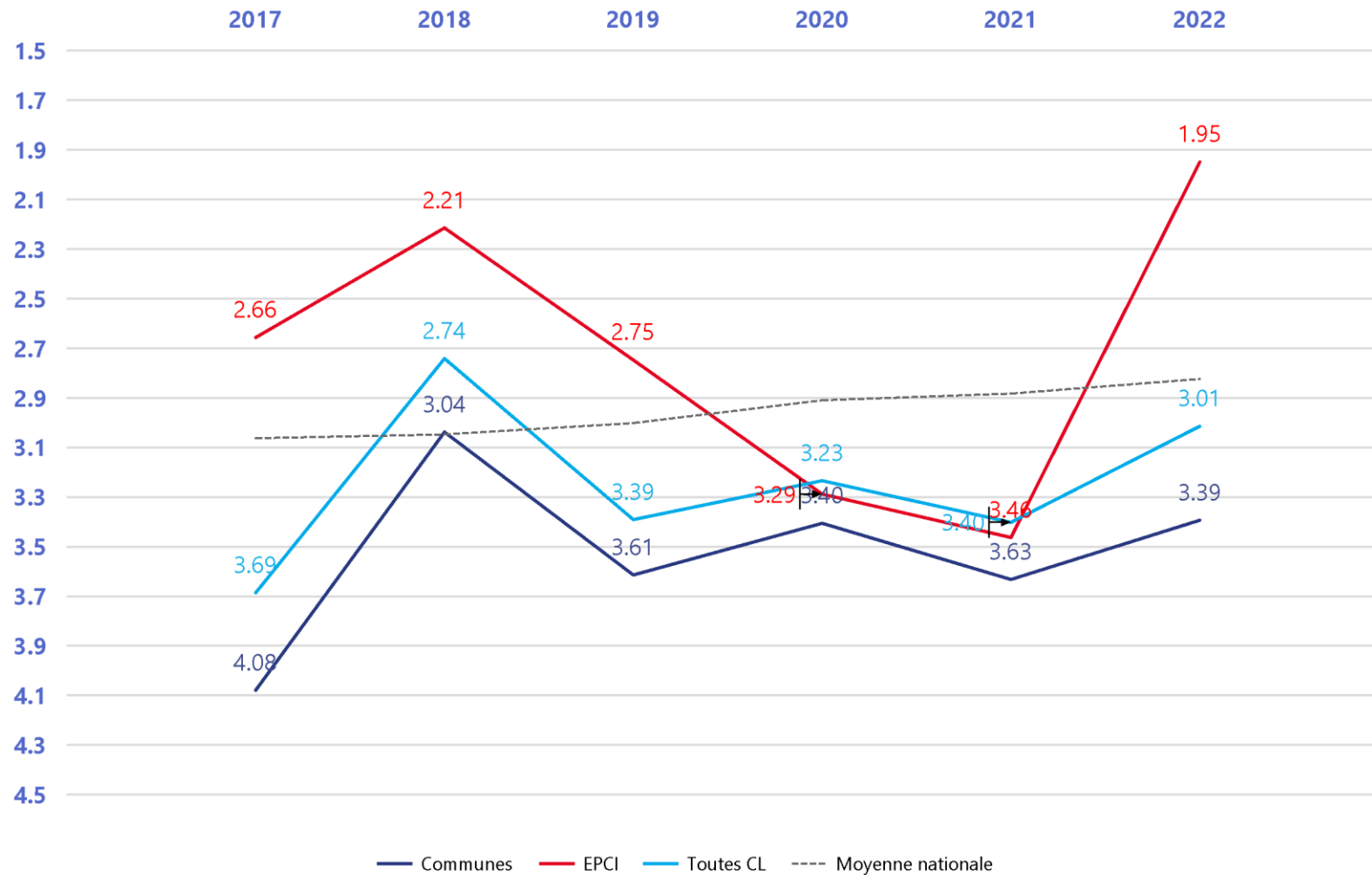
\*Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département

\*Moyenne EPCI intégrant CC/ CA / Métropoles / CU / EPT le cas échéant

# Moyenne des notes financières des communes par strate démographique par année



# Moyenne des notes financières des collectivités par année



3.01 /7

C'est la note financière moyenne des collectivités de Guyane en 2022  
(vs 2.82 pour la moyenne nationale)



3.39 /7

C'est la note financière moyenne des communes de Guyane en 2022



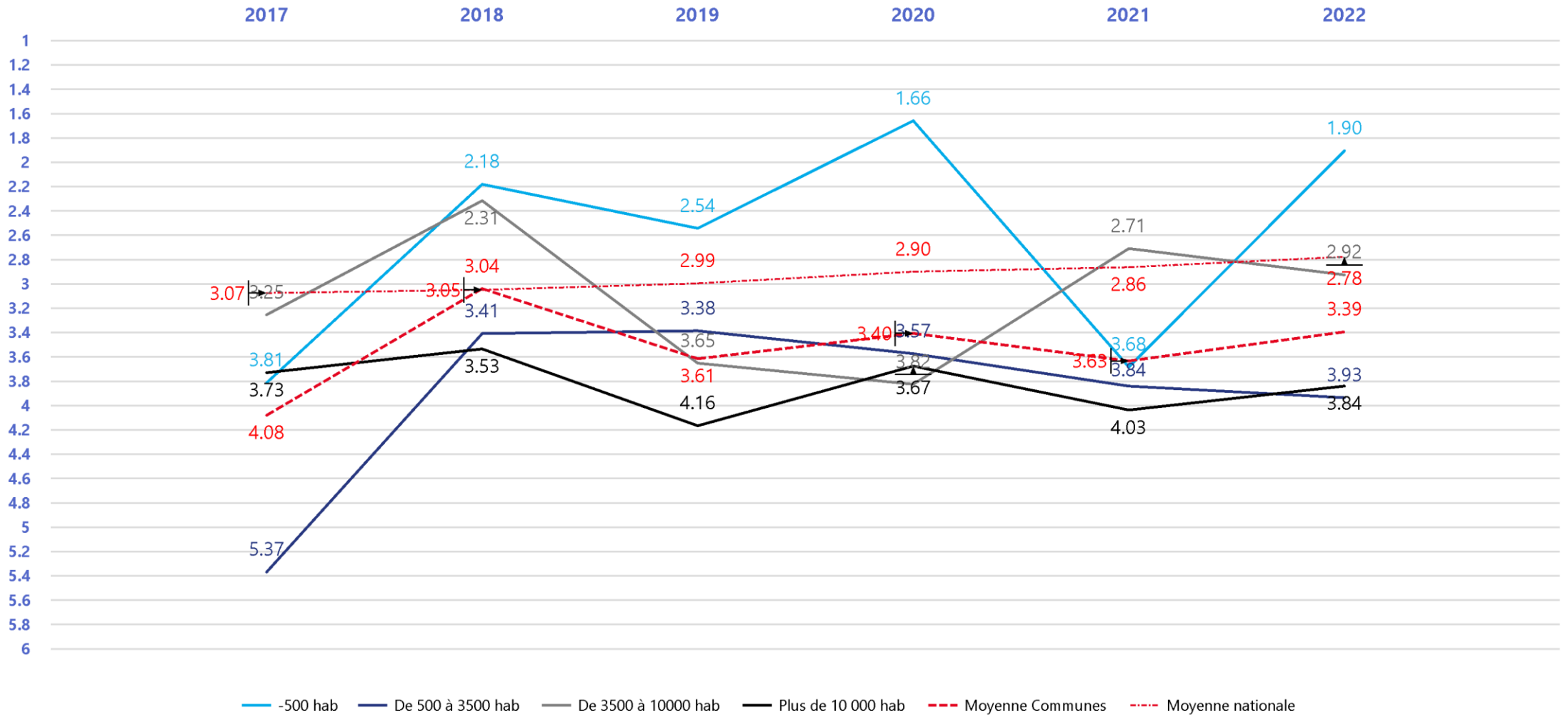
1.95 /7

C'est la note financière moyenne des intercommunalités de Guyane en 2022

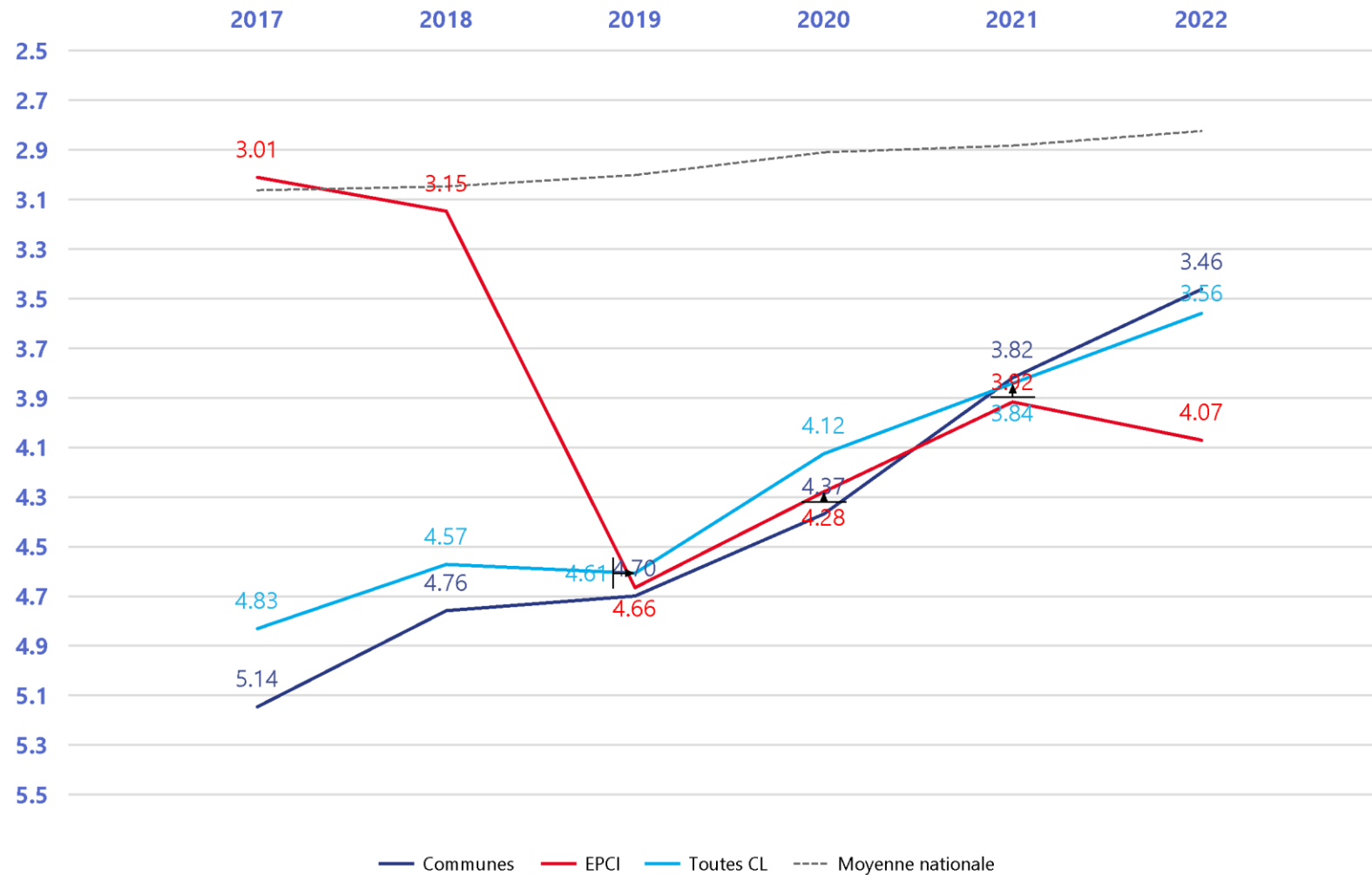
\*Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département

\*Moyenne EPCI intégrant CC/ CA / Métropoles / CU / EPT le cas échéant

# Moyenne des notes financières des communes par strate démographique par année



# Moyenne des notes financières des collectivités par année



3.56 /7

C'est la note financière moyenne des collectivités de Martinique en 2022 (vs 2.82 pour la moyenne nationale)



3.46 /7

C'est la note financière moyenne des communes de Martinique en 2022



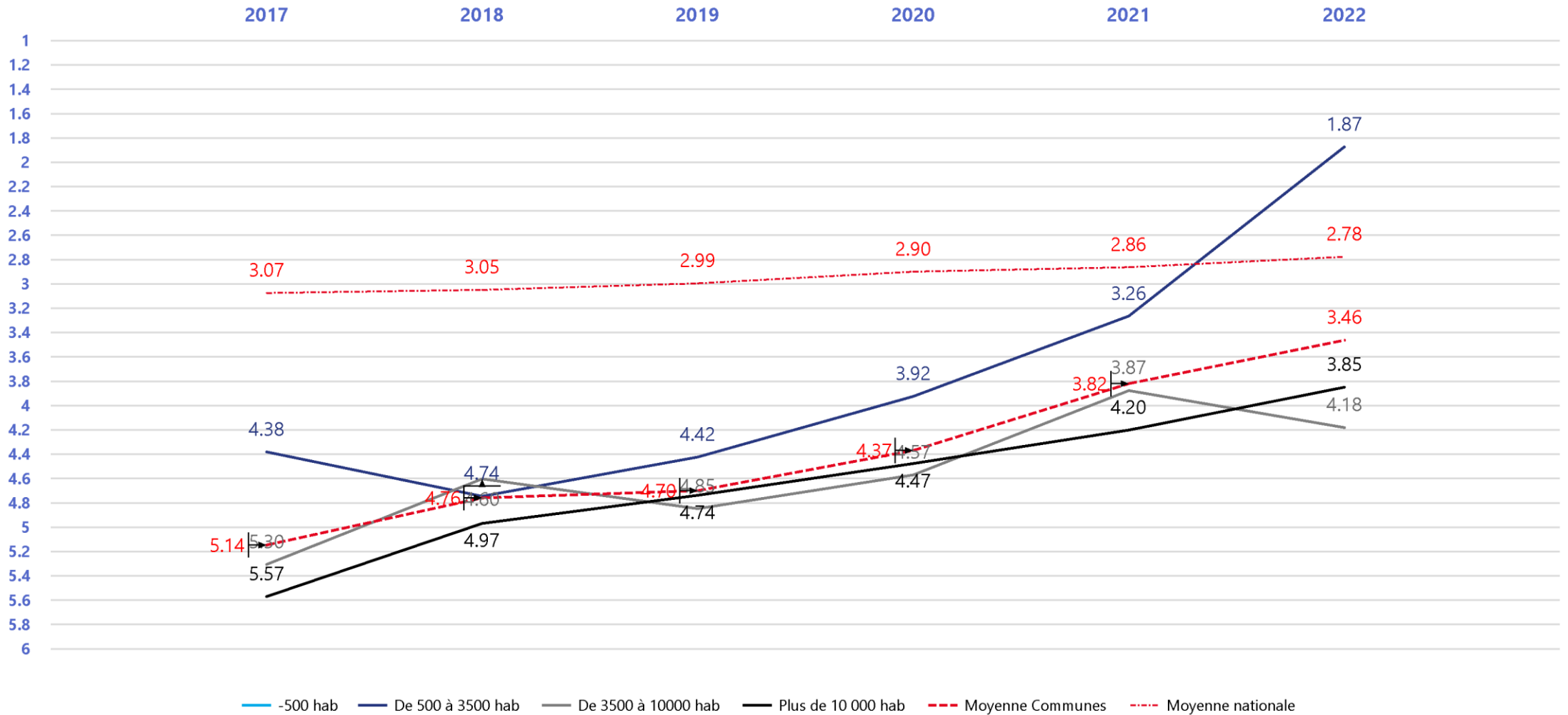
4.07 /7

C'est la note financière moyenne des intercommunalités de Martinique en 2022

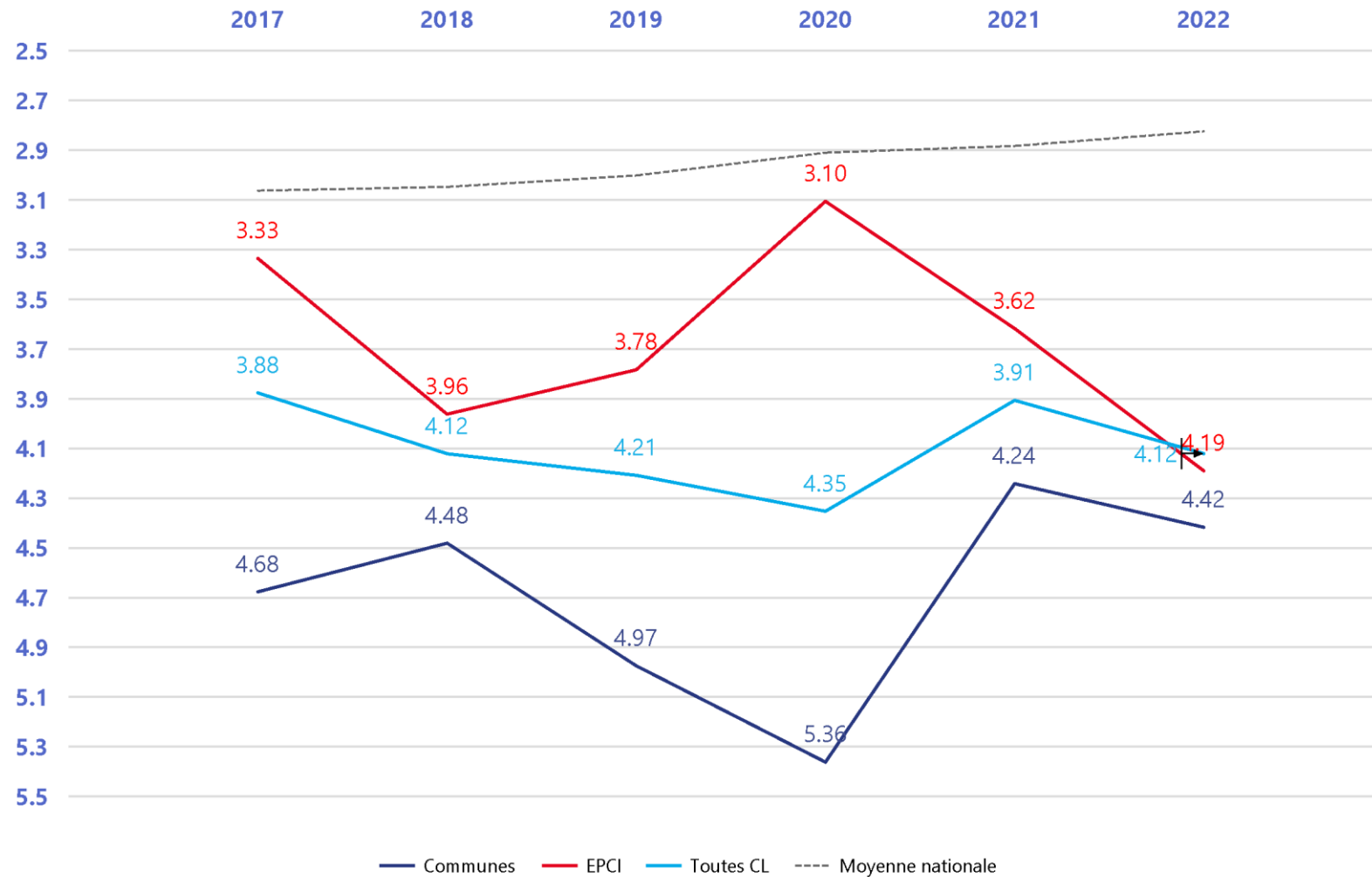
\*Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département

\*Moyenne EPCI intégrant CC/ CA / Métropoles / CU / EPT le cas échéant

# Moyenne des notes financières des communes par strate démographique par année



# Moyenne des notes financières des collectivités par année



4.12 / 7

C'est la note financière moyenne des collectivités de Réunion en 2022 (vs 2.82 pour la moyenne nationale)



4.42 / 7

C'est la note financière moyenne des communes de Réunion en 2022



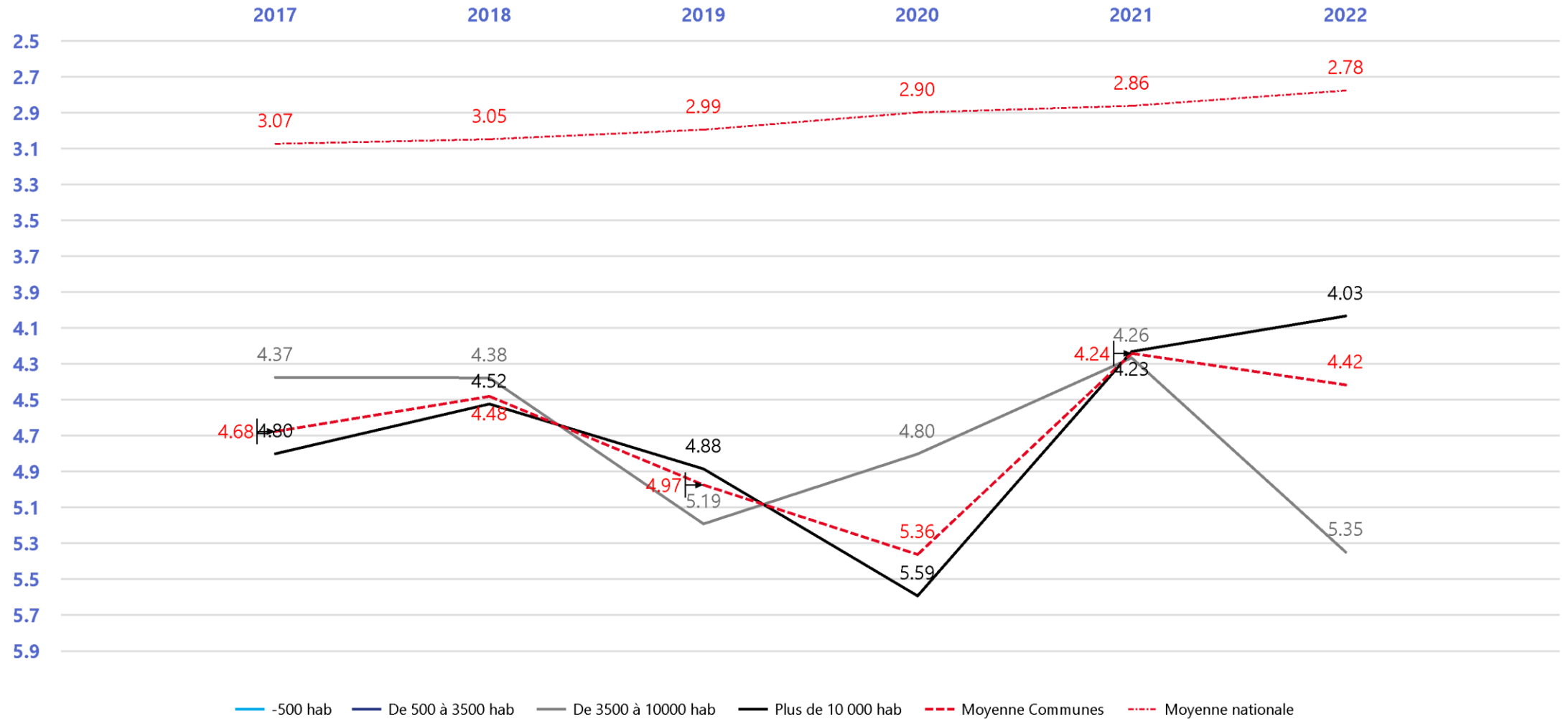
4.19 / 7

C'est la note financière moyenne des intercommunalités de Réunion en 2022

\*Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département

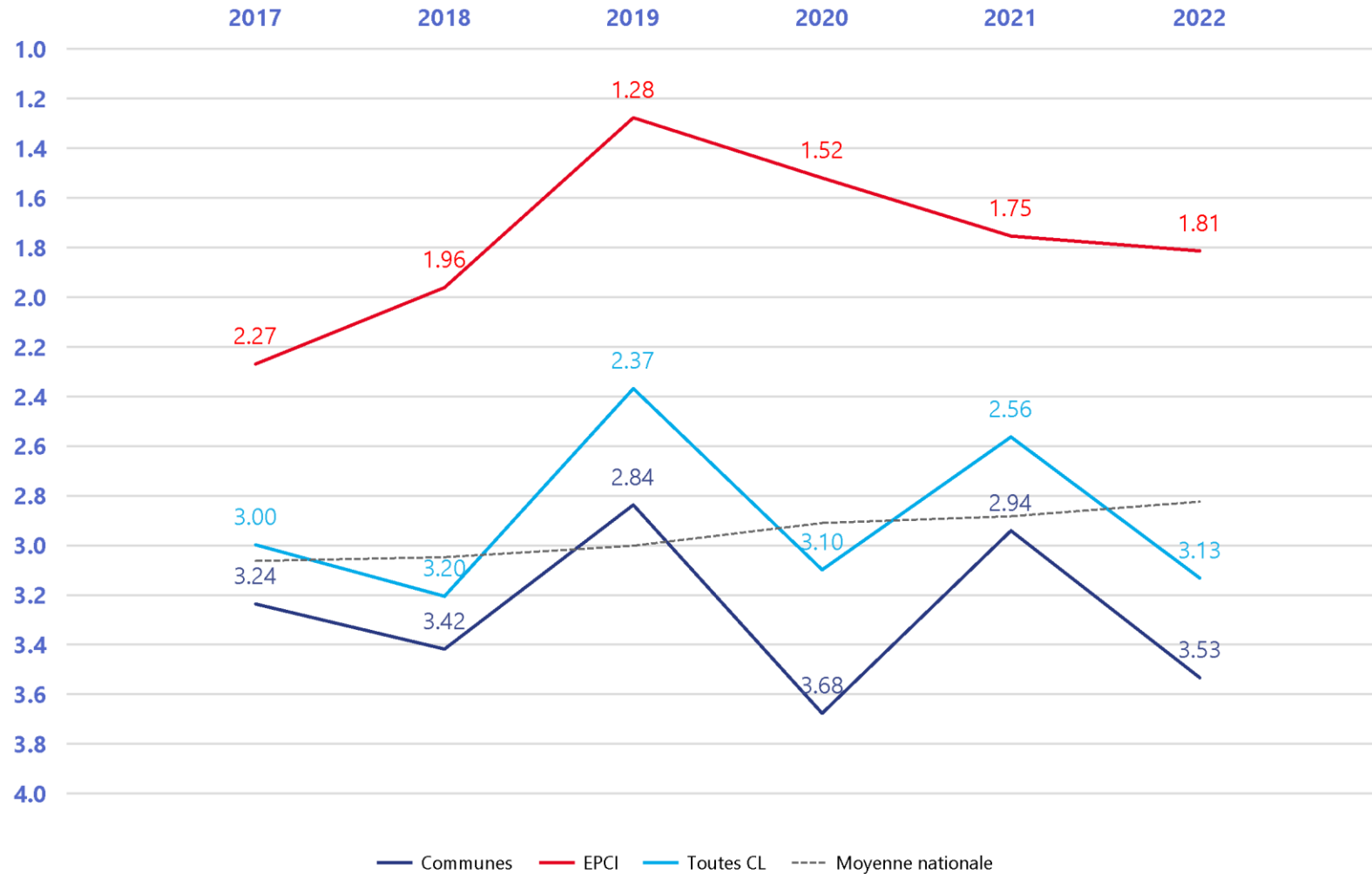
\*Moyenne EPCI intégrant CC/ CA / Métropoles / CU / EPT le cas échéant

# Moyenne des notes financières des communes par strate démographique par année





# Moyenne des notes financières des collectivités par année



3.13 /7

C'est la note financière moyenne des collectivités de Mayotte en 2022 (vs 2.82 pour la moyenne nationale)



3.53 /7

C'est la note financière moyenne des communes de Mayotte en 2022



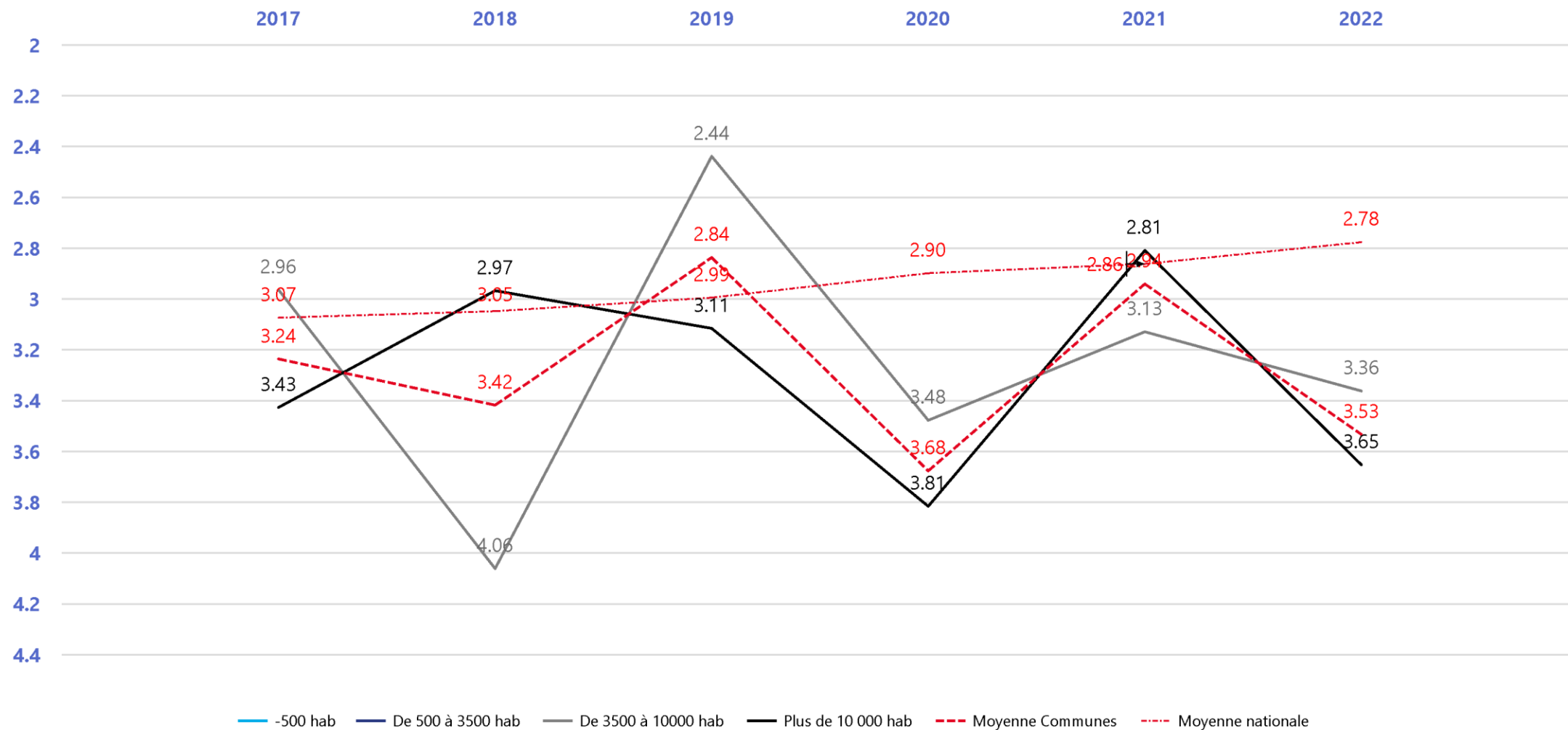
1.81 /7

C'est la note financière moyenne des intercommunalités de Mayotte en 2022

\*Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département

\*Moyenne EPCI intégrant CC/ CA / Métropoles / CU / EPT le cas échéant

# Moyenne des notes financières des communes par strate démographique par année



# Le chemin de l'adhésion

La collectivité fait une demande d'adhésion auprès de l'AFL par téléphone, mail ou via le portail dédié : [portail.agence-france-locale.fr](http://portail.agence-france-locale.fr)

**Etude de l'adhésion**

**Eligibilité à l'adhésion : Note AFL + seuils du Décret du 11 mai 2020**

L'AFL calcule une note financière de la collectivité entre 1 et 7.  
De 1 à 5,99 : la collectivité peut adhérer.  
A partir de 6, la collectivité ne peut pas devenir membre pour l'exercice en cours.  
Depuis le 11 mai 2020, les collectivités doivent également respecter les seuils fixés par le Décret 2020-556.

L'AFL communique à la collectivité le montant de son apport en capital initial (ACI). Il correspond au maximum entre 0,9 % de l'encours de dette et 0,3% des recettes réelles de fonctionnement. La collectivité délibère ensuite pour valider l'adhésion.

**Vote de la délibération de la collectivité**

**Versement de l'Apport en capital initial**

La collectivité devient membre au moment du versement de l'ACI ou de la première tranche d'ACI dans le cas d'un paiement en plusieurs fois. Elle peut alors soumettre une demande de financement auprès de l'AFL.

**Signature de l'acte d'adhésion au pacte d'actionnaires**

La collectivité signe ensuite l'acte d'adhésion au pacte d'actionnaires et devient actionnaire de la Société territoriale au moment de l'augmentation de capital. Elle participe alors à la gouvernance du Groupe.

# Adhésion – Crédit

---



Philippe  
ROGIER

DIRECTEUR INSTITUTIONS  
ET TERRITOIRES

[philippe.rogier@afl-banque.fr](mailto:philippe.rogier@afl-banque.fr)

04 81 11 29 32



Laurence  
LEYDIER

DIRECTRICE DES  
ADHESIONS ET DU CREDIT

[laurence.leydier@afl-banque.fr](mailto:laurence.leydier@afl-banque.fr)

04 81 11 29 37



Astrée  
BOYET

CHARGÉE DE RELATION  
COLLECTIVITÉS LOCALES

[astree.boyet@afl-banque.fr](mailto:astree.boyet@afl-banque.fr)

04 69 84 81 02



Mathieu ROSNARHO

CHARGÉ DE RELATION  
COLLECTIVITÉS LOCALES

[mathieu.rosnarho@afl-banque.fr](mailto:mathieu.rosnarho@afl-banque.fr)

07 88 85 80 40